

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quinzième réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRS)

Rabat, le 14 juillet 2022

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRS), a tenu ce jeudi 14 juillet sa quinzième séance au siège de Bank Al-Maghrib (BAM) à Rabat.

Il a examiné et approuvé le rapport sur la stabilité financière au titre de l'année 2021 et fait le point sur l'état d'avancement de la feuille de route de stabilité financière couvrant la période 2022-2024.

Il a également passé en revue la synthèse des travaux mensuels de ses représentants tenus depuis le début de la crise sanitaire. Les indicateurs de suivi examinés continuent de montrer jusqu'ici la résilience du secteur financier face aux séquelles de cette crise.

Le Comité a analysé l'évolution de la situation du système financier au regard des tendances économiques et financières et a relevé les principaux constats suivants :

- En dépit du fort rebond de l'activité économique nationale en 2021, les vulnérabilités liées aux conséquences de la crise en Ukraine, la montée des pressions inflationnistes et les mauvaises conditions de la campagne agricole, ne manqueraient pas de peser sur les perspectives économiques. Dans ce contexte défavorable et selon les projections de Bank Al-Maghrib, la croissance de l'économie nationale devrait ralentir à 1% en 2022 avant de s'accélérer à 4% en 2023. Au plan des comptes extérieurs, le déficit du compte courant augmenterait à 4,9% du PIB en 2022 avant de revenir à 3,8% en 2023, tandis que les avoirs officiels de réserve permettraient, en intégrant notamment les prévisions du financement extérieur du Trésor, une couverture autour de 6 mois d'importations de biens et services. Pour ce qui est des finances publiques, le déficit budgétaire devrait se creuser à 6,3% du PIB en 2022 avant de s'atténuer à 5,6% en 2023, alors que l'endettement du Trésor se situerait à 70,1% du PIB en 2022 et puis à 70,7% en 2023.
- Dans une conjoncture difficile, le crédit bancaire destiné au secteur non financier a progressé à un rythme modéré. La hausse des créances en souffrance a poursuivi son atténuation au cours des quatre premiers mois de l'année 2022 et le taux de sinistralité s'est stabilisé à fin avril 2022 à 11,2% au titre des crédits aux entreprises non financières et à 9,8% au titre des crédits aux ménages. Il en résulte un taux des créances en souffrance du secteur bancaire de 8,7%. Le taux de couverture de ces créances par les provisions s'est maintenu autour de 68%.
- Le secteur bancaire demeure solide et résilient au plan de la rentabilité, de la liquidité et de la solvabilité. Après une contraction observée en 2020, le résultat net cumulé des banques a connu, au titre de l'exercice 2021, un rebond de 76,4%. Le ratio de liquidité à court terme s'établit à des niveaux confortables. Au plan de la capitalisation, les ratios de solvabilité et de fonds propres de première catégorie se situent, à fin 2021, à 15,8% et 12%, sur base sociale, pour des minima réglementaires de 12% et 9%. Sur base consolidée, ces ratios ressortent respectivement à 13,9% et à 11,2%. L'exercice de macro stress test de solvabilité réalisé par Bank Al-Maghrib

en juin 2022 montre une résilience du secteur bancaire face à des scénarii simulant la dégradation des conditions macroéconomiques.

- Pour ce qui est des Infrastructures de marchés financiers, elles continuent de faire preuve d'une forte résilience tant au plan financier qu'au niveau opérationnel et présentent toujours un niveau de risque faible pour la stabilité financière.
- Concernant le secteur des assurances, ses indicateurs clés font état, dans l'ensemble, d'un retour à la situation d'avant-crise. Ainsi, il a pu reprendre une bonne dynamique pour atteindre un niveau de croissance de son chiffre d'affaires de 9,9% en 2021 contre 1% un an auparavant. Le résultat financier a rebondi de 64,7% profitant de la bonne performance du marché boursier tandis que la marge d'exploitation s'est repliée en raison notamment de l'augmentation de la sinistralité qui a retrouvé son niveau d'avant la crise. Le secteur a ainsi vu son résultat net progresser de 35% et son taux de rendement des fonds propres (ROE) se hisser à 9,5%. Pour sa part, le ratio des plus-values latentes sur les placements s'est amélioré en passant de 13% en 2020 à 15,5% en 2021. Sur le plan prudentiel, le secteur continue de dégager une marge de solvabilité confortable par rapport au minimum réglementaire. Cette marge, qui ne couvre à ce jour que le risque de souscription, pourrait être amenée à baisser avec l'entrée en vigueur du cadre prudentiel de la Solvabilité Basée sur les Risques (SBR). Par ailleurs, les exercices de stress tests réalisés font ressortir une bonne résilience des entreprises d'assurances aux chocs sur le portefeuille actions et immobilier et aux conditions macroéconomiques et techniques défavorables.
- Concernant les régimes de retraite, l'intégration des enseignants contractuels des AREF (Académies Régionales d'Éducation et de Formation) au régime des pensions civiles géré par la Caisse Marocaine des Retraites, devrait atténuer, sur le long terme, les déficits accumulés. Toutefois, du fait de l'horizon de viabilité très réduit de ce régime, l'intégration de ces enseignants n'aura pas d'impact significatif sur sa pérennité à court terme. La réforme paramétrique qu'a connue le régime général du RCAR a permis l'amélioration de ses horizons de viabilité sans permettre d'asseoir une tarification équilibrée des droits futurs. Le rétrécissement des marges de manœuvre d'une année à l'autre nécessite l'accélération de la mise en place de la réforme systémique des régimes de retraite.
- Après une progression significative des indicateurs du marché des capitaux en 2021, celui-ci a été impacté au premier semestre 2022 par les effets de la conjoncture internationale. L'indice MASI de la Bourse de Casablanca enregistre au 30 juin 2022 une baisse de 10,1%, après une hausse de 18,35% enregistrée en 2021. La volatilité moyenne dudit indice est en hausse mais reste modérée à 10,8% contre 7,2% au premier semestre 2021. La valorisation globale de la Bourse reste à un niveau relativement élevé soit un PER de 21,7x. S'agissant du ratio de liquidité, il ressort en amélioration à 9,53% à fin mai 2022 contre 7,3% une année auparavant.
- Les taux obligataires sur le marché secondaire à fin juin 2022 sont en légère hausse par rapport à la fin de l'année 2021, à hauteur de 25 pb pour les BDT à 2 ans et de 15 pb pour les BDT à 10 ans et ce, avec un niveau de volatilité qui reste limité quoiqu'en légère augmentation comparé à l'année 2021. L'encours de la dette privée à fin avril 2022 s'élève à 250 milliards de dirhams, en hausse de 4,17% en glissement annuel. Cet encours est dominé par les émissions des établissements de crédit avec une part de 61,3%. Le paiement des échéances des titres de dette privée n'enregistre pas de défaut sur la période. S'agissant des émetteurs non-financiers, leur endettement net à fin 2021 ressort à un niveau globalement maîtrisé et en baisse à 68% contre 86% à la fin de l'année 2020.

- L'actif net global des OPCVM au 24 juin 2022 s'élève à 569 milliards de dirhams en baisse de 4% par rapport à fin 2021. Ce recul est dû essentiellement à une tendance de rachats au niveau des OPCVM obligataires à moyen et long termes ainsi qu'à une baisse de la valorisation de l'actif consécutive au repli du marché boursier et à la hausse des taux sur le marché obligataire. Les OPCI ont atteint un volume d'actif net de 23,6 milliards de dirhams à fin mai 2022 en augmentation de 9,3% depuis le début de l'année. Durant la même période, l'actif net des OPCC progresse de 43% à près de 2 milliards de dirhams. L'encours des fonds de titrisation a connu pour sa part une hausse de 17,2% en 2021 à 11,6 milliards de dirhams.

Le Comité a, par ailleurs, fait le point sur l'état d'avancement du plan d'action relatif à la mise en œuvre des recommandations du GAFI et du GAFIMOAN en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et pris note des progrès réalisés tout en recommandant de poursuivre la mobilisation pour sa finalisation dans les délais impartis.

Contact presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 06.66.208.246

E-mail : n.sqalli@bkam.ma